

La lettre aux adhérents N°7

janvier 2011

Chers amis membres de Renaissance et Patrimoine.

Retour à la tradition : en l'absence de volontaire pour rédiger l'éditorial (le dernier l'avait été par Séverine Liger), c'est à votre président de le faire, et cet éditorial sera un avant-goût du bilan que vous entendrez lors de notre prochaine assemblée générale pour laquelle vous êtes convoqués par ailleurs.

2010 s'achève en demi-teinte ; à l'image du verre à moitié vide ou à moitié plein, les optimistes se réjouiront d'un certain nombre de points positifs : en tout premier, le début des travaux à la Chapelle des Pénitents Blancs, travaux pour lesquels nous sommes fortement intervenus ; courant mars, ils devraient rendre à l'intérieur de l'édifice son aspect d'origine. Ensuite, les projets pour la restauration du moulin sont en bonne voie : sécurisation du site (grilles, caméras) ; dépôt de dossier auprès du « Pays » ; engagement de la mairie confirmé.

Mais les esprits chagrins relèveront dans cette année passée des sources d'inquiétude : l'achat par un promoteur de l'Hôtel d'Inguimbert ; si nous sommes relativement sereins pour la façade (puisqu'elle est classée), on peut s'interroger quant à l'aménagement et l'agencement de l'intérieur de l'édifice. Autre sujet de préoccupation, le cloître des Cordeliers et ses bâtiments annexes : la mise en vente récente de l'ensemble risque de leur faire subir le même sort, et priver les valréassiens d'un des rares ilots de verdure du centre ville. Préoccupation encore quant au report à nouveau, de la mise en place de la ZPPAUP (qui doit changer de nom et de modalités), ZPPAUP qui nous est promise depuis si longtemps et qui aurait peut-être permis de donner un autre avenir aux bâtiments précités. Elle aurait en tout cas évité que des travaux sans autorisation (ou des reprises de travaux suspendus) continuent à défigurer le centre historique de notre cité sur lequel tant d'espoirs sont fondés pour développer la filière tourisme, une des seules sur lesquelles notre économie exsangue puisse compter.

Vous trouverez dans ce bulletin un article de Jean Saint-Donat, membre de notre conseil d'administration, dans lequel il explique en détail les avantages de l'agrément fiscal que notre association vient d'obtenir ; il sera suivi d'un aperçu de l'art ogival dans notre cité, et, innovation, vous trouverez le compte-rendu de notre dernière assemblée générale que l'on doit à notre active secrétaire. Quelques brèves et quelques dates concluront ce numéro 7. Souhaitons que pour le numéro 8, de nouveaux rédacteurs se manifestent, notamment pour l'éditorial... Ah! j'allais oublier, le bureau vous présente ses meilleurs vœux...

AGREMENT FISCAL

Bonne nouvelle! Par courrier en date du 5 Mai 2010, la Direction Départementale des Finances Publiques nous informe que notre association est dorénavant agréée par l'administration fiscale comme une association d'intérêt général présentant notamment un caractère culturel.

En conséquence, les dons effectués au profit de « Renaissance et Patrimoine de Valréas » sont dorénavant éligibles au bénéfice de la réduction d'impôt. Tous ceux qui nous soutiennent, à commencer par tous les membres de l'association, vont pouvoir déduire de leurs impôts 66% de tout ce qu'ils versent à notre association ! En pratique, pour une cotisation annuelle de 15 €, le coût réel sera de 5 € !

Quelques exemples:

Montant du versement	Coût final après impôts
15 € (cotisation annuelle)	5€
30 €	10 €
60 €	20 €
120 €	40 €

Tout versement enregistré donnera droit à un reçu fiscal qui sera délivré par notre trésorier, et lui seul. Il est évident que ne sont concernés que les versements de type don ou cotisation. Le Conseil d'Administration du 10 août 2010 a fixé la limite basse à 15 € pour obtenir un reçu fiscal : qu'on se le dise! Ne sont pas concernés les achats qui peuvent être faits à l'Association comme l'achat du livre sur l'orgue de Valréas qui, par exemple, ne donnera pas droit à un reçu fiscal.

Pour mémoire, les dons ainsi réalisés à des associations agréées par l'administration fiscale sont limités à 20% du revenu imposable. Il revient à chacun de garder cela à l'esprit, mais c'est une limite intéressante!

Par ailleurs, notre association est aussi habilitée à délivrer des reçus fiscaux aux sociétés qui pourront déduire de leur impôt 60% de leur versement à notre association. Ceci va nous être bien utile pour nos activités de mécénat. En effet, nous recherchons actuellement des entreprises susceptibles de nous soutenir dans le financement de la rénovation de l'antéchapelle des Pénitents Blancs; nous avons déjà des premiers succès, et cet agrément fiscal va nous permettre d'aller plus loin dans cette démarche.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de s'adresser à

Guy PALY, notre trésorier ou Jeannine SAINT-DONAT, notre secrétaire.

Jean SAINT-DONAT

L'art ogival à Valréas

L'expression « art ogival » tend à remplacer celle d'« art gothique » introduite au XIXème siècle et sans grande signification (la véritable architecture des goths nous surprendrait!). Cette forme architecturale a succédé à la période romane et se caractérise, comme son nom l'indique, par l'utilisation, comme couverture, de l'ogive, résultat de l'intersection de deux voûtes en plein cintre. L'intérêt de cette forme architecturale est de concentrer la poussée de la couverture en quatre points : les angles du plan quadrangulaire de la travée, et non plus les deux côtés opposés de cette même travée, dont les murs porteurs de la voûte, nécessairement puissants et épais ne pouvaient être fragilisés par de larges ouvertures ; c'est pour cela que les édifices romans sont généralement sombres. En outre, l'ogive permet de construire des édifices plus élevés sur une forêt de puissants piliers.

On doit cette solution ogivale aux régions septentrionales (Île de France, Picardie, Champagne...) où cet art s'est beaucoup plus développé que dans le midi, peut-être parce que nos régions avaient moins besoin de lumière grâce à notre ensoleillement optimal, et sans doute également parce que notre art roman était plus audacieux en matière de hauteur des édifices (Valréas, Saint Paul Trois Châteaux...).

Cependant, on rencontre quand même dans le sud quelques édifices dits gothiques (Albi, Toulouse, Aix, Avignon...), d'autant que cette pratique a largement dépassé les limites chronologiques du moyen âge, tant cette solution architecturale était judicieuse; elle était tellement pratique qu'elle s'est largement appliquée aux bâtiments civils qui n'ont jamais assez de lumière; mais qui dit ouverture dit également froid, ce qui est moins vrai chez nous, d'où peut-être la présence du plus vaste ensemble d'architecture civile à Avignon avec le Palais des Papes.

Valréas offre un certain nombre d'exemples de cet art ogival pas nécessairement d'époque médiévale, et qui se caractérise par des formes d'arcs brisés :

- -dans l'église paroissiale la dernière travée (orgue), plus haute et plus large que la nef centrale primitive : c'était l'objectif, surpasser l'édifice existant ; et avec cette travée, le portail et la façade occidentale. Cette façade mérite toute notre attention car nous sommes ici en présence d'une façade ogivale plus large que haute, à la différence de ce qui se pratique dans le nord (Chartres, Paris, Strasbourg) ; il faut y voir là certainement l'influence de l'Italie à travers les papes, région peu concernée par ce courant architectural, et où les façades, mêmes « gothiques », ne sont jamais élevées (duomo de Milan).
- -la croisée du transept, postérieure à la construction primitive est elle aussi constituée d'une croisée d'ogives.
- -toujours dans l'église, <u>les six chapelles latérales</u> adoptent cette solution à des périodes qui vont du XVIème au XIXème, c'est dire la longévité de cette pratique.
- -<u>l'église des Cordeliers</u> est également un excellent exemple : ouvertures, chœur, et arcs doubleaux supportant le vaisseau en bois ; nous sommes pourtant là sortis du moyen âge.
- -<u>l'arche</u>, à côté du château de Simiane, une des portes d'accès à la ville pratiquée dans l'avant-dernière enceinte, et qui enjambe la rue de l'Hôtel de Ville.

-enfin, toujours dans le domaine civil, le rez-de-chaussée d'<u>un bâtiment qui jouxte le</u> <u>château</u> dans la rue de l'Hôtel de Ville, présente une remarquable couverture d'ogives.

Et c'est peut-être dans ce domaine civil que d'autres découvertes seraient à faire dans Valréas, découvertes à inventorier et à préserver ; les nombreux exemples évoqués ici font déjà de Valréas une ville particulièrement « ogivale », davantage sans doute que la plupart des localités du midi.

H.V.

000000000000000000

COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE

DATE: 15 mai 2010

LIEU: salle des Réunions - MAIRIE de VALREAS

Le Président remercie les élus pour leur présence mais regrette la faible présence de nos adhérents.

Il transmet les excuses de M. Santucci ainsi que de 3 membres du Conseil d'Administration en déplacement à l'étranger : Guy Paly , trésorier, Jean-Yves Borel et Jean Saint-Donat. Le quorum est cependant atteint .

BILAN MORAL et RAPPORT D'ACTIVITE présentés par le Président Henri VEYRADIER:

Le nombre de nos adhérents est stable . Nous déplorons le décès d'Hélène CHAUVIN qui fut très active au sein de notre association.

Le Président donne les raisons pour lesquelles la tenue de notre AG est plus tardive que celle des années précédentes:

- nous voulions associer la tenue de l'AG avec l'organisation d'une conférence
- le conférencier pressenti nous a fait savoir qu'il ne pouvait pas confirmer sa venue cette année
- nous avons alors décidé de demander à Robert Verdier de nous informer sur un sujet qu'il connaît bien et de saisir la date la plus opportune pour nous parler de l'orgue paroissial. Ce sera donc le sujet de la conférence qui se tiendra après cette réunion, même lieu.

En raison de l'absence du trésorier, le Président présente les différents bilans. Pour ne pas monopoliser la parole, il donne la parole chaque fois que possible aux Présidents de Commissions. Ceux-ci présentent les actions, les projets et les difficultés éventuelles rençontrées.

Commission « orgue »: Robert Verdier

Voilà une action qui se termine avec la fin des travaux de restauration de l'orgue. Le calendrier immédiat :

- conférence par Robert Verdier avec la participation du facteur d'orgues Pierre Saby aussitôt après l'AG
- bénédiction de l'orgue par Mgr Cattenoz, Archevêque d'Avignon,
- inauguration officielle le 25 juin prochain

Dès aujourd'hui, nous procédons à la vente de la plaquette entièrement réalisée par Robert Verdier sous le titre

« L'ORGUE de l'église Notre-Dame de Nazareth à VALREAS » au prix de 12 euros. Le Président souligne que Robert Verdier abandonne ses droits au profit de l'association. Cependant, cette plaquette coûte cher à l'association malgré les subventions obtenues de la Région, du Département et de la ville de Valréas. La plaquette rend compte de toutes les restaurations, y compris de la dernière avec photos à l'appui. Comme les travaux ont été plus longs que prévu, les devis ont dû être revus à la hausse : la différence est évidemment prise en charge par l'association.

Robert Verdier conclut qu'après l'orgue paroissial, il va s'intéresser aux 2 autres orgues existant à Valréas. C'est une tâche qu'il va dorénavant assumer.

Commission « Conférences »:

Le Président rappelle que l'association organise chaque année une conférence. Cette année , Robert Verdier avec la participation de Pierre Saby propose de nous raconter la longue histoire de l'orgue et de ses restaurations successives. L'an prochain, le sujet portera sur le Cloître des Cordeliers.

Commission « Moulin » : Jeannine Saint-Donat

Le 28 août 2009, les membres de la Commission ont reçu le Président Amouric, son adjoint à l'ARAM Provence Bernard Romagnan et le charpentier Charles Dutelle. Ils venaient pour la 2ème fois à Valréas avec l'objectif d'affiner le diagnostic sur le moulin de Piedvaurias et de rencontrer à cette occasion le Maire de Valréas.

Le Maire et ses adjoints présents ont émis des avis très favorables à nos projets.M. le Maire a même envisagé de financer la restauration du moulin sur 3 ans.

A cet égard, il faut remercier la Municipalité pour les efforts accomplis au sujet de l'aménagement en cours du Jardin public de Piedvaurias.

Dans le cadre de la préparation aux Journées Nationales des Moulins les 19 et 20 juin prochains, un Concours de Peinture est organisé pour les adultes et pour la 1ère fois à l'adresse des enfants des Ecoles. Celles-ci ont d'ailleurs répondu avec enthousiasme et ont demandé plus amples informations sur le Moulin. Nous avons donc organisé des ateliers (historique et technique) dans les locaux de l'OTSI les 22, 23 et 25 mars 2010 suivis d'une visite sur site le jeudi 1er avril. Dans ces ateliers, nous avons reçu plus de 220 élèves...

Inscriptions au Concours : une douzaine d'adultes, entre 30 et 40 enfants.

Il est certain que nos diverses actions sur le Moulin ont atteint leur objectif : alerter les valréassiens et les élus sur l'urgence et l'intérêt pour la Ville de restaurer ce beau monument. Mais ces actions nous coûtent cher et, pour l'instant, ne rapportent rien aux finances de

l'association. Nous avions envisagé d'éditer et de vendre des cartes postales réalisées à partir des oeuvres primées lors des Concours de peinture : cela n'est pas envisageable actuellement car nous manquons de liquidités...

Chapelle des Pénitents Blancs : Henri Veyradier

La restauration de l'anté-chapelle est programmée pour l'automne 2010. C'est à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal . Comme chaque année, un concert spirituel est organisé à la Chapelle par Jean-Paul Finck . Il aura lieu le samedi 5 juin 2010, les fonds récoltés allant à la restauration de la Chapelle. L'association « Renaissance et Patrimoine de Valréas » s'engage par ailleurs à la recherche de mécènes pour cette restauration.

Commission « Urbanisme » : Bertrand Liger

Dans ce domaine, la situation est moins favorable. Nous réclamons depuis plusieurs années la ré-actualisation de la ZPPAUP initiée en 2001 et sa mise en oeuvre promise par notre maire pendant sa campagne ...Nous pensons qu'elle devrait être dissociée du PLU actuellement en projet. Nous avons envoyé un courrier sur ce sujet au maire le 29 octobre 2009 qui, à l'heure actuelle, est resté sans réponse!

Par ailleurs, le centre ville ancien est très intéressant mais délaissé...Nous réclamons une réelle volonté politique afin de procéder à la rénovation et à l'entretien de la vieille ville : c'est un plus , un atout-phare pour Valréas ! On constate que les petites dégradations se multiplient : plus on attend pour réagir , plus ce sera difficile ! Les exemples ne manquent pas : la Recluse, la rue de l'église, la rue qui longe le presbytère, etc...Le patrimoine de la rue est la patrimoine de tous .On ne peut pas accepter que des travaux non conformes se fassent sur des immeubles ! La mise en place des réseaux électriques et du gaz doivent répondre à certaines exigences : certaines de ces installations extérieures sont calamiteuses ! Quant au grand patrimoine, il n'est pas mis en valeur...

Nous demandons à la Municipalité de se préoccuper de tous ces problèmes qui enlaidissent le centre ville ancien. Enfin , il faudrait aussi songer à « végétaliser » la ville selon un projet réfléchi et concerté.

Le Président ajoute que « Renaissance et Patrimoine de Valréas » se félicite par ailleurs de l'action menée sur l'hôtel d'Aultane rue Flavien Lemoyne.La presse a largement rendu compte de la magnifique inauguration organisée par le Conseil Général suite à la fin des travaux de restauration. Notre association est heureuse de ce sauvetage à double titre :

- la restauration in extremis de ce plafond napoléonien unique
- le rôle moteur qu'elle a joué car, sans elle, ce décor n'existerait plus aujourd'hui!
 Maintenant, il est urgent de réaliser une convention entre les différentes parties afin que ce site puisse être visité comme il se doit.

Déduction fiscale : Jeannine Saint-Donat

Depuis plusieurs mois, nous faisons les démarches voulues pour obtenir une déduction fiscale dont pourra bénéficier tout donateur au profit de notre association. Lors de la dernière conversation téléphonique avec la Direction Départementale d'Avignon, cette mesure est

acordée à « Renaissance et Patrimoine de Valréas » depuis le 5 mai 2010. Nous attendons le courrier de confirmation.

Bulletins à destination des adhérents : Henri Veyradier

Le numéro 6 est sorti en mars 2010.Le prochain bulletin paraîtra vraisemblablement à l'automne.Comme nous nous y étions engagés, le compte rendu de cette Assemblée Générale paraîtra dans le prochain numéro.

► Le rapport d'activité et le rapport moral proposés aux votes sont acceptés à l'unanimité.

<u>BILAN FINANCIER</u> de l'exercice 2009 présenté par le Président Henri Veyradier en l'absence du trésorier :

Les comptes de l'année 2009 font ressortir un budget tout juste en équilibre.

Recettes: 7698,93 €

Dépenses : 2002,56 €

Le bilan positif s'élève à 5696,37 €

Cependant, sur cette somme, il faut noter que:

- 3750 euros sont affectés à l'édition de la plaquette sur l'orgue
- 1803 euros sont affectés à la Chapelle des Pénitents Blancs

Balance : 143, 37 €

Il faut aussi remarquer que trop d'adhérents ne sont pas à jour de cotisation : actuellement, 23 adhérents seulement ont payé leur cotisation 2010, soit moins de la moitié! Les finances de l'association s'en ressentent.

Les comptes sont à disposition des membres qui en feraient la demande.

▶ Le budget de l'exercice 2009 présenté en équilibre est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT des ADMINISTRATEURS:

Les 4 membres actuels Lucienne Arnavon, Jean Carrier, Claude Méance et Pierre Vollant, candidats à leur ré-élection, sont élus à l'unanimité.

REGULARISATION des STATUTS:

Le préambule appartenant aux statuts votés en Assemblée Générale Constitutive le 22 décembre 2005 a malencontreusement été oublié dans l'édition des statuts.

Pour régulariser cette situation, le Président donne lecture de ce préambule.

« A l'occasion de divers échanges, notamment au cours des Journées du Patrimoine 2005, il a été décidé de constituer, en dehors de toute préoccupation d'ordre philosophique, politique, religieux ou syndical, une association dite **Renaissance et Patrimoine de Valréas**.

Ont participé à l'élaboration de ce projet Mesdames Séverine Liger, Jeannine Saint-Donat, Messieurs Jean-Yves Borel, Michel Gamard, Bertrand Liger, Guy Paly, Jean Saint-Donat, Claude Tourniaire, Robert Verdier, Henri Veyradier, toutes personnes considérées comme membres fondateurs. »

Le Président sollicite ensuite l'avis de l'Assemblée Générale qui approuve à l'unanimité cette régularisation.

Pour conclure, le Président rappelle que la conférence sur l'orgue commence immédiatement. Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la conférence.

JS-D

Vite dit...

-la plaquette sur l'orgue de l'église Notre-Dame de Nazareth est en vente depuis le mois de mai au prix de 12 euros. Avec l'autorisation du Père O. Dalmet, un dépôt de ces plaquettes existe au presbytère. On peut aussi s'en procurer auprès de Jean Carrier ou Jeannine Saint-Donat. Par ailleurs, nous envisageons de procéder à des ventes systématiques à l'occasion des concerts organisés à l'église. Le Père O. Dalmet nous a donné son accord. Restent à obtenir chaque fois l'approbation des organisateurs et...la présence de bénévoles sur place.

-le samedi 12 mars, la société d'études historiques célébrera son $20^{\text{ème}}$ anniversaire ; à cette occasion, M. René Moulinas, professeur à l'Université d'Avignon donnera au château de Simiane une conférence sur « le notaire Juge, maire de Valréas sous la Révolution (16 heures)

-le samedi 26 mars notre assemblée générale

-le dimanche 17 avril (fin d'après-midi), un concert inaugural (payant) pour la fin des travaux sera donné par l'ensemble vocal « Appoggiature » dans la chapelle rénovée des Pénitents Blancs.

-les samedi 28 et dimanche 29 mai, traditionnel concert spirituel aux Pénitents Blancs.

-le dimanche 19 juin, journée des moulins (uniquement le dimanche) : bénévoles bienvenus.

-enfin, certaines cotisations ont du mal à rentrer...